

MODULE : PHONETIQUE CORRECTIVE & ARTICULATOIRE

NIVEAU : 2^{ème} ANNEE// SEMESTRE III// TOUS LES GROUPES

ENSEIGNANTES : Mme Nassima KHENDOUDI//Mme Souad DJOUDI

III-LA PHONOLOGIE & SES UNITES

La phonologie est une discipline scientifique qui étudie les phonèmes d'une langue donnée du point de vue de leurs fonctions dans le système communicatif. Elle comprend deux domaines :

1. La phonématique : partie de la phonologie qui traite des unités distinctives segmentales. Son objectif est de dégager l'inventaire des phonèmes d'une langue donnée, de les classer et d'étudier leurs combinaisons.

2. La prosodie : est le domaine particulier de la phonologie qui s'occupe de décrire les sons du langage au niveau de l'énoncé, ce dernier peut-être un mot, un groupe de mots ou une phrase. Etudier le système prosodique d'une langue signifie que l'on examine son système accentuel ou rythmique et son système mélodique ou intonatif. Ainsi, à l'écoute des locuteurs parlant français ou anglais, on remarque par exemple que certaines syllabes seront mieux perçues que d'autres. Ces syllabes remarquables sont porteuses d'un accent ; on les appelle des syllabes accentuées. Mais le mécanisme de mise en relief de ces syllabes varie d'une langue à une autre. C'est le cas pour le français et l'anglais dont le comportement de l'accent est très différent.

En effet, l'anglais utilise, tout comme l'allemand, l'espagnol, le portugais et d'autres langues, un accent de mot, alors que le français possède un accent de groupe de mots. L'accent peut se manifester concrètement par un allongement de la durée de la syllabe, par une intensité plus

forte ou par une variation montante ou descendante du contour mélodique. Très souvent l'accent sera indiqué par une combinaison de ces traits phonétique.

On y observe les **phénomènes prosodiques** suivants :

2.1. L'intonation : se définit comme étant la mélodie de la phrase. On lui accorde deux fonctions principales :

-Fonction syntaxique : permet de différencier entre les différents types de phrases : (déclarative, impérative, exclamative et interrogative).

-Fonction expressive : elle n'est pas linguistique mais extralinguistique. Elle permet de traduire une émotion, une opinion, un sentiment... La mélodie est la principale responsable de l'intonation. Elle consiste en des variations des hauteurs de la voix et en décrit les contours mélodiques.

Les contours mélodiques : sont en effet des courbes qui représentent les variations montantes ou descendantes de la voix. Exemple : « Où sont tes parents ? » a un contour mélodique montant, alors que la phrase « Quelle belle ville! » a un contour descendant.

2.2. L'accentuation : phénomène provenant de l'augmentation de la durée syllabique, de l'intensité sonore et de la hauteur mélodique sur certaines syllabes de l'énoncé. L'accent consiste à mettre en valeur une syllabe.

Les différents types d'accents

-Accent démarcatif : placé en fin de mot ou de syntagme et permettant de délimiter les différentes unités d'un énoncé, exemple : hier, j'ai eu une réunion avec les **responsables**.

-Accent d'insistance : assurant la mise en relief d'une unité, celui-ci relève de l'expressivité. **Exemples** : C'est **dé**gueulasse. C'est **fant**astique

-Accent contrastif : soulignant le choix d'une unité particulière par rapport aux autres.

Exemple : c'est **ma** famille.

2.3. Le rythme : le français est une langue à rythme syllabique, c'est-à-dire une langue où toutes les syllabes tendent à être d'une durée semblable et qu'elles s'assemblent en groupe de même durée. Les groupes rythmiques sont imposées par :

-Les groupes syntaxiques : seront généralement regroupés ensemble : le groupe sujet, le groupe verbe, le groupe complément.

-Les liens sémantiques : on regroupe en un même groupe rythmique les mots qui forment une unité de sens. On ne dira pas un verre/d'/eau mais plutôt « un verre d'eau ».

-La ponctuation : le signe de ponctuation impose et détermine la fin d'un groupe rythmique. Exemple : Iyad, le fils de ma voisine, est pharmacien.

-La respiration : lorsqu'une phrase est trop longue pour être prononcée en un seul groupe de souffle, on doit l'organiser en groupe rythmiques plus petits. Ces groupes s'organisent selon les liens syntaxiques qu'entretiennent les mots entre eux.

2.4. Le débit : correspond à la vitesse à laquelle un locuteur parle. Le débit est un bon indicateur de l'expressivité. Par exemple, une personne en colère parlera très rapidement alors qu'une personne qui est triste aura un débit plus lent.

2.5. La pause : correspond à un arrêt définitif ou à une suspension de la parole pour un court laps de temps. Elle marque la fin d'un groupe rythmique.

3. Différence entre phonétique et phonologie

La différence entre phonétique et phonologie peut se comprendre à partir de celle qui existe entre phonème et son. Le concept à partir duquel travaille la phonologie est le concept de son. Le phonéticien s'intéresse donc à la manière dont les locuteurs d'une langue réalisent des sons. Le phonologue s'intéresse à la manière dont chaque langue sélectionne, dans l'éventail de sons qui sont à sa disposition, un certain nombre d'entre eux, à partir desquels elle crée des phonèmes qui vont être pertinents dans son système.

La phonologie décrit les phonèmes d'une langue, mais essentiellement en tant que ceux-ci peuvent s'organiser en système. Les particularités phonétiques de telle ou telle langue ne l'intéressent pas. Ce qui l'intéresse est la manière dont les phonèmes sélectionnés par une langue donnée s'organisent dans le système que forme cette langue et sont susceptibles de se combiner ensuite dans la réalisation d'un énoncé.

TABLEAU RECAPITULATIF

	PHONETIQUE			PHONOLOGIE	
Concerne la	Parole			Langue	
Domaines	Articulatoire	Acoustique	Perceptive	Phonématique	Prosodie
Champs d'action	physiologie de la phonation, description des sons	caractéristiques physiques des sons	étude de la perception des sons	étude des phénomènes segmentaux	étude des phénomènes suprasegmentaux
S'applique à des	sons concrets (articulés, perçus) : phones, variantes.			sons abstraits (représentations mentales) : phonèmes	tons accentuation mélodie